

LE COMPOSTAGE



EUSKAL HERRIKO LABORANTZA GANBARA

Zuentzat – 64 220 AINIZA MONJOLOSE

Tel 05 59 37 18 82

laborantza.ganbara@ehlgbai.org

www.ehlgbai.org

Qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un procédé de transformation de la matière organique, qu'on dit aérobie (il doit se dérouler en présence d'air). C'est donc en « aérant » le fumier grâce au rouleau du composteur qu'on stimule l'activité des bactéries et champignons qui vont réorganiser la matière organique. L'activité intense de ces micro-organismes provoque une augmentation de la température du tas qui peut aller à 70 °C (50 °C pour un fumier non composté).

Le bon fonctionnement d'un compostage réside dans le rapport carbone / azote. Le carbone est apporté par la paille ou la fougère, et l'azote par les déjections animales. Un fumier trop mou, ou à l'inverse trop pailleux aura plus de difficultés à être bien composté.

L'humidité du tas est aussi un paramètre important. Les micro-organismes ont besoin d'humidité pour leur activité, mais un excès d'humidité peut aussi empêcher la montée en température. Lorsque le compost est trop sec (fumiers pailleux) il peut être conseillé de l'arroser légèrement (ou laisser une petite pluie) avant de le couvrir.

Le compostage provoque une libération de CO₂ et d'eau, ce qui fait perdre au tas 1/3 de son poids. Cependant les éléments N, P, K restent dans le compost (mis à part un peu de volatilisation de l'azote en N₂O). Le compost est donc plus concentré en éléments fertilisants que le fumier.

Les intérêts du compostage

TECHNIQUES

- Le volume à épandre diminue de 1/3, ce qui réduit la durée du chantier d'épandage.
- L'émiettement du compost le rend plus facile à épandre et économise le matériel d'épandage qui « force » moins.
- Le compost est désodorisé, il a une odeur de litière de forêt. Ainsi, il dérange moins le voisinage et permet un meilleur délais de retour au pâturage dans les prairies.

AGRONOMIQUES

- Le compost est une matière organique plus stable donc les éléments fertilisants sont moins lessivables par la pluie une fois épandu.
- L'émiettement et l'homogénéisation de la matière lui permet d'être mieux répartie au sol (pas de blocs), et donc plus vite assimilable par les plantes.

- En jouant sur le temps laissé entre compostage et épandage, on peut choisir d'avoir un compost jeune qui aura un effet fertilisant rapide, ou alors un compost plus mûr, qui augmentera le taux de matière organique du sol (structure, rétention d'eau...)
- La montée en température entraîne un assainissement du fumier (température équivalente à une pasteurisation), en détruisant les graines d'adventices (rumex...) mais aussi les germes pathogènes (parasites, bactéries...).

BÂCHER SON TAS DE FUMIER / COMPOST :

Un tas de fumier ou de compost est rempli de jus. Dès la première pluie, des jus contenant à la fois des éléments fertilisants (N, P, K...) mais aussi des bactéries pathogènes responsables de la pollution des cours d'eau s'échappent sous la pression de l'eau (lessivage). Bâcher ses tas de fumier et compost permet à l'éleveur de conserver leur valeur fertilisante (économie d'engrais) tout en contribuant à la protection de la ressource en eau.

30 % de lessivage des éléments N, P et K

Afin de quantifier la perte en éléments fertilisants par lessivage d'un tas non bâché, nous avons réalisé une étude sur 6 tas de fumier (ovin lait, bovin lait et viande) chez des paysans de la Nive. En laissant une partie de ces tas non bâchées, nous avons fait analyser des échantillons « avec bâche » et « sans bâche ».

Les analyses ont montré des valeurs en N, P et K plus faibles dans la partie non bâchée que dans la partie bâchée. Le graphique suivant montre le pourcentage moyen de perte d'éléments suite au lessivage. Ces résultats sont indicatifs, car il s'agit de simples échantillons pris sur des tas entiers.

Une perte d'éléments... qui correspond à une perte d'argent

Prenons l'exemple d'un troupeau de 300 brebis, restant en bâtiment 5 mois cumulés dans l'année et produisant 125 tonnes de fumier par an.

	Nombre d'unités contenues dans 125t de fumier ovin (Source : Corpen)	Prix de l'unité d'engrais minéral (source : coopérative locale)	Perte moyenne « non bâché » par rapport à « bâché »	Coût de la valeur fertilisante perdue
N	1350 uN	0,64 €/uN	31,00%	267,00 €
P	787 uP	1,13 €/uP	26,00%	231,00 €
K	2200 uK	0,73 €/uK	33,00%	529,00 €
			TOTAL	1 027,00 €

Au total comme ordre d'idée, ce sont plus de 1000 € qui peuvent être perdus par lessivage en une année !

Le syndicat de la Nive organise des commandes groupées de bâches géotextile spécialement conçues pour protéger les tas de compost en les laissant respirer. (~570 € HT pour 50 x 6 m, garantie 5 ans).

Cette commande est ouverte à tous. Si vous êtes paysan sur le bassin de la Nive, la bâche peut être subventionnée à moitié.

COMMENT ?

Lorsque le fumier est sorti au champ (bâché), ou encore mieux en fumière couverte, il est conseillé de le laisser à l'état de fumier brut. En effet, à l'état brut, le fumier travaille peu alors que dès qu'il sera composté, il évoluera très vite. La date du compostage doit donc être choisie en fonction de la date prévue d'épandage, et de l'effet recherché.

Pour un effet fertilisant rapide, il vaut mieux utiliser un compost jeune, c'est-à-dire composté il y a 2 à 3 semaines. Pour augmenter le taux de matière organique du sol en revanche, il vaudra mieux un compost plus mûr de 2 ou 3 mois.

Pour obtenir un produit encore plus émiété il est conseillé de réaliser deux retournements, soit simultanément, soit avec une semaine d'intervalle pour qu'il y ait 2 montées en température. Une fois composté recouvrir d'une bâche, même si c'est pour 2 semaines !

Pour prévoir un chantier de compostage, plusieurs solutions :

- La CUMA Agricompost organise régulièrement des tournées dans le Pays Basque et Béarn, il faut demander les périodes de passage dans votre secteur et réserver au 06 32 54 21 14.
- Des entrepreneurs privés proposent des prestations de compostage.
- Le compostage à l'épandeur : certains paysans compostent eux-mêmes leur fumier en le passant à l'épandeur. Cette technique fonctionne bien, mais elle est chronophage.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Le coût de la prestation de compostage par la CUMA Agricompost est environ, pour un tas de 30 mètre, de 55 € (10 €/tas + 4,40 €/min). Pour le second passage le prix est de 25 €. Pour les paysans étant dans le bassin versant de la Nive, le coût du compostage peut-être pris en charge pendant 3 ans par le syndicat de Nive.

Contact : Mikel Sainte-Marie, 05 59 37 18 82